

## Invariance et variation des unités morpho-lexicales : étude de la particule *de* en japonais contemporain

Fumitake ASHINO (Université Keio)

L'articulation entre l'invariance et la variation des formes linguistiques constitue l'un des enjeux majeurs dans les travaux menés au sein de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives depuis déjà une vingtaine d'années. Dans cette perspective, la recherche d'un invariant n'est plus considérée comme objectif final, mais, au contraire, comme le point de départ pour penser la variation (cf. Franckel 2002 ; Camus, de Vogüé & Mélis 2014, etc.). A ce propos, Franckel (2002) écrit : « L'objectif n'est donc pas tant, ou pas seulement de reconstituer ce qu'il peut y avoir de commun entre les différents emplois que de déployer et de rendre compte des variations elles-mêmes, de la différence entre les valeurs et de l'organisation de la variation. [...] ». (p.11)

Notre communication s'attache à contribuer à cette réflexion à travers l'étude de la particule casuelle *de* en japonais, caractérisée par une polysémie importante, que nous illustrons avec quelques exemples :

- (a) « lieu d'action » : *Tōkyō de kurasu* (Tokyo/de/vivre) 'vivre à Tokyo'
- (b) « cause » : *gan de shinu* (cancer/de/mourir) 'mourir du cancer'
- (c) « moyen » : *naifu de pan o kiru* (couteau/de/pain/obj./couper) 'couper du pain avec le couteau'
- (d) « sujet d'action » : *Ato wa Tarō to watashi de yatteokimasu* (reste/th./Taro/et/moi/s'en occuper.aux.poli) : 'Le reste, Taro et moi, à nous deux, on s'en occupera'
- (e) « manière » : *Suashi de aruku* (pied-nu/de/marcher) 'marcher à pied nu'

L'objectif de cet exposé est double : d'une part, partant de l'identité sémantique (l'invariant) de *de* que nous formulons : « X, terme qui précède *de*, est défini comme ayant une pertinence dans la réalisation du procès exprimé par Y (relation prédicative) », nous montrerons que les différentes valeurs et emplois associés à cette particule peuvent être décrits comme résultant de l'interaction de son identité sémantique avec des éléments contextuels ; d'autre part, nous essaierons de décrire le principe organisateur de variation auquel *de* est soumis, en distinguant trois types de rapport que X entretient avec Y :

- (i) X est un élément qui est à l'origine de la réalisation du procès exprimé par Y (X est premier par rapport à Y) ;
- (ii) X est un élément apportant une détermination supplémentaire au mode de réalisation du procès exprimé par Y (X est introduit compte tenu de Y) ;
- (iii) X est un élément qui complète le procès exprimé par Y (X est « présent » dans Y).

Enfin, afin de cerner la singularité de *de*, la description sera complétée par une brève confrontation de cette particule avec *ni* et *kara*, avec lesquels elle entretient un rapport d'une synonymie partielle

dans certains contextes.

### **Bibliographie sommaire**

- Ashino, F. & T. Itō (2019) : « Étude de la polysémie de la particule DE en japonais contemporain », *Language, Culture and Communication*, Keio University, N°51, pp.105-124. (en japonais)
- Camus, R., de Vogüé, S. & G. Méliès (eds) (2014) : « Introduction », *Linx*, 70-71, pp.7-14.
- Dhorne, F. (1984) : « Différenciation, identification. La particule –NI– en japonais », *Recherches en linguistique japonaise*, Collection ERA, Université Paris 7, pp.71-105.
- Franckel, J.-J. (2002) : « Introduction », *Langue française*, 133, pp. 3-15.
- Morita, Y. (1989) : *Kiso nihongo jiten*, Tokyo : Kadokawa. (*A dictionary of basic Japanese*)
- Nihongo kijutsu bumpō kenkyūkai (éd.) (2009) : *Gendai Nihongo bumpō 2*, Tōkyō : Kuroshio. (*Grammaire du japonais contemporain 2*)
- Oka, T. (2013) : *Basho no gengogaku*, Tokyo, Edition Hitsuzi. (*Linguistique du lieu*)
- Sugai, K. (1997) : « Kakujoshi DE no imitokuchoo nikansuru ichikoosatsu », *Journal of the Faculty of Letters*, 130, Université de Nagoya, pp. 23- 40. (« Etude des propriétés sémantiques de la particule casuelle DE »).
- Tanaka, S. & Y. Matsumoto (1997) : *Kūkan to idō no hyōgen*, Tokyo : Kenkyūsha. (*Expressions de l'espace et du mouvement*)

## **De la variation à l'invariance et vice-versa (Question de la polysémie des marqueurs linguistiques)**

Elena VLADIMIRSKA (Université de Lettonie)

Le terme de polysémie a été introduit par M. Bréal (1897) pour caractériser la capacité des mots à prendre un sens nouveau sans pour autant abandonner l'ancien. Néanmoins, l'idée de la pluralité des sens est beaucoup plus ancienne : ce concept - sur le plan ontologique - avait déjà été ébauché par Aristote comme la pluralité des sens de l'être (*Métaphysique*) et relève, selon Rastier et Valette (2009), de la vision dualiste distinguant le langage et la pensée. Cette vision dualiste s'affirme par la suite en Europe grâce aux métaphysiques classiques et au cartésianisme. Par conséquent, le signifié reste généralement assimilé à la pensée alors que le signifiant relèverait du langage. Dans cette perspective, un signe peut avoir plusieurs sens (polysémie) et une notion plusieurs expressions (synonymie). « La polysémie comme la synonymie apparaissant comme des sources d'équivoque, on s'efforce alors de réduire les deux disparates ainsi créées pour parvenir à une vérité-correspondance et permettre au langage de dire le vrai. Une langue parfaite n'aurait ni synonymie ni polysémie [...] » (Rastier & Valette, 2009 : 98).

Même si aujourd'hui, on a tendance à reconnaître un caractère essentiel (non exceptionnel) de la pluralité de sens qui concerne toutes les catégories grammaticales, la dualité langage/pensée continue de constituer un des éléments épistémologiques fondamentaux du cadre référentiel des recherches en sémantique. C'est dans ce cadre que la polysémie est étudiée, aussi bien au niveau morphologique que lexical, dans de différentes approches (psychomécanique, cognitive,

pragmatique).

L'approche constructiviste, notamment celle d'Antoine Culioli, procède à un changement de paradigme : la pensée ici n'est pas posée comme préexistante au langage ; les catégories conceptuelles ou cognitives - telles que l'espace et le temps - ne sont pas posées *a priori*, l'énonciateur ne constitue pas une instance préconstruite, extérieure à l'énoncé. Il n'y a pas de sens premier qui aurait un statut supérieur par rapports aux autres valeurs de l'unité linguistique : le sens apparaît comme le résultat de construction, un produit des opérations qu'on restitue à partir de l'observation des agencements des formes linguistiques. « Les unités ne sont pas directement porteuses de sens par elles-mêmes, elles contribuent de façon spécifique à construire du sens dans un environnement donné, leur identité se caractérisant non par une valeur, mais par un fonctionnement. (Franckel, Paillard 1998 :61).

Cette approche permet d'appréhender le phénomène de la polysémie dans une perspective différente. Plus précisément, elle permet de postuler une forme d'invariance « qui ne se réduise pas à une sorte de dénominateur sémantique commun que l'on atteindrait par une abstraction plus ou moins grande fondée sur l'analogie et la métaphore » (ibid. : 61). C'est donc à partir de la variation de l'unité prise, d'une part, dans sa singularité et, d'autre part, dans la diversité de ses emplois qu'on peut révéler les invariances. Comme le précisent Franckel et Paillard, il ne s'agit pas « d'abstraire une invariance à partir de la variation mais de dégager les principes régulateurs de cette variation. » (ibid.)

Notre recherche présente ainsi une contribution à l'étude des unités lexicales de différentes langues, effectué dans cette perspective (De Vogüé et Paillard, 1997 ; Paillard, 2000, 2021, Franckel, 2019, Vladimirska, 2008, Vladimirska et Gridina, 2022, Vladimirska et Turlă 2021, et d'autres).

Nous proposons ici une analyse du mot *espèce*, généralement considéré comme fortement polysémique. Nous nous interrogeons tout particulièrement sur le fonctionnement de ce mot dans le discours, où l'on trouve ses emplois taxinomiques (e.g. : *L'Ajuga reptans est une espèce de plante endémique*<sup>1</sup>), aussi bien que des emplois dits 'approximatifs' (e.g. : *Plus bas, sur une espèce de terrasse faisant le tour de la montagne, Pierre Corneille occupait la place principale*) et où, par ailleurs, *espèce* révèle la capacité de former ou de renforcer l'insulte (*Rich, espèce de salaud sournois ! Je vous donne un ordre direct !*). En outre, *espèce* est remarquable par le fait qu'il peut, à lui tout seul, communiquer au nom qui le suit une valeur dépréciative (e.g. : *une espèce de discours, une espèce de chignon*), ce qui révèle un rapport existant entre la sémantique de ce marqueur et l'affectivité (Vladimirska, Gridina, 2022).

En partant de l'étymologie du mot *espèce* – lat. *speciēs*, signifiant vue, synonyme de *uīsus* ou de *aspectus*, opposé à *rēs* « réalité » - et en nous appuyant sur les données du corpus (SketchEngine, French Web 2017), nous chercherons à définir son identité sémantique et d'observer les variations de cette sémantique dans le discours, en nous interrogeant sur les paramètres qui conditionnent ces variations.

## **Références :**

---

<sup>1</sup> Les exemples sont tirés du corpus SketchEngine, French Web 2017

- Bréal, M. 1897. *Essai de sémantique (science des significations)*. Paris: Hatie.
- Culioli, A. 1990-2000. *Pour une linguistique de l'énonciation*. 1. Opérations et représentations. Paris : Ophrys.
- Culioli, A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation*. 3. Domaine notionnel. Paris : Ophrys.
- Derradji, A. 2014. *Forme schématique et polysémie, études romanes de BRNO* 35, 1, pp. 59-73.
- De Vogüé, S., Paillard, D. 1997. *Identité lexicale et hétérogénéité de la valeur co-textuelle*. In *Co-texte et calcul du sens*. Ed. Claude GUIMIER. Caen : Presses Universitaires de Caen, , 41–62.
- Franckel J.-J., Paillard D. 1998. *Aspects de la théorie d'Antoine Culioli*. In: *Langages*, 32<sup>e</sup> année, n°129. Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui. pp. 52-63
- Franckel, J.J. 2019. « Rien à voir ». *L'Information grammaticale*, n° 162, p. 34-40.
- Paillard, D. 2000. À propos des verbes polysémiques : identité sémantique et principes de variation. *Syntaxe & Sémantique*, 2, 99–119.
- Paillard, D. 2021. *Grammaire discursive du français. Étude des marqueurs discursifs en ment*. Brussels : Peter Lang.
- Rastier, F, Valette, M. 2009. De la polysémie à la néosémie. *Texte ! Textes et Cultures*, XIV (1), pp.97-116.
- Victorri, B., Fuchs C. 1996. *La polysémie, construction dynamique du sens*. Paris : Hermès.
- Vladimirska, E. 2008. *Vraiment: l'identité sémantique et les variations discursives*. *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 2, Edições Colibri/CLUNL , Lisboa, pp 275 -286.
- Vladimirska, E., Gridina, J. 2022. De la subjectivité à l'affect : étude du marqueur espèce, *Synergies pays riverains de la Baltique* n° 16 - 2022 p. 53-69.
- Vladimirska, E., Turlă-Pastare, D. 2022. « Une sorte de, un genre de, une espèce de : une approche multidimensionnelle des marqueurs dits 'd'approximation' (Sémantique, prosodie, regard, gestes) ». *L'Information grammaticale*, n° 173, p. 48-60.

## **De la polysémie à la variation : Vers une approche « holiste » du sens**

Tatsuya ITO (Université des langues étrangères de Nagoya)

Dans cette communication nous montrerons que le travail de Victorri & Fuchs (1996) qui, certes, a offert une possibilité de modéliser le phénomène complexe de la polysémie nécessite néanmoins d'être réévalué d'un point de vue « holiste ».

Selon une note de Jalenques (2017), Victorri & Fuchs (1996) et Culioli (1990, 1999) sont regroupés sous l'étiquette d'« holisme » en ce qui concerne le domaine de la polysémie. Nous considérons toutefois, nous fondant sur Culioli (2004, 2017) et Culioli & Normand (2005), qu'il existe des points de divergence importants au point de vue épistémologique.

Le travail de Victorri & Fuchs, en effet, traite de la polysémie en séparant l'apport de l'unité lexicale et celui de son « co-texte », basé sur l'hypothèse « dynamique » de la convocation-évocation. Par contre chez Culioli c'est l'unité imbriquée dans le « texte » qui fait l'objet d'analyse, avec une

insistance soutenue sur l'impossibilité de dissocier cette unité des relations multiples qu'elle contracte avec d'autres éléments tout à fait hétérogènes tels que le contexte, la situation, la référence, l'évaluation, etc.

Avec cette approche fondamentalement « holiste » de Culioli, nous pouvons comprendre que pour décrire une unité « polysémique » d'une langue donnée, il est indispensable d'aborder les problématiques de la variation, car ce qui constitue le vrai problème c'est non pas le fait qu'une unité ait plusieurs sens hors contexte mais le fait qu'elle ait des sens « variés » selon le contexte d'utilisation.

### **Bibliographie**

Culioli, A., (1990, 1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, tome I, II, III*, Ophrys.

Culioli, A (2004) *Variations sur la linguistique, entretien avec Frédéric Fau*, Klincksieck.

Culioli, A., (2018), *Pour une linguistique de l'énonciation, tome IV*, Lambert-Lucas.

Culioli, A. & Normand, Cl., (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Ophrys.

Jalenques, P., (2017), « Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction ? », *Langue française* 2017/2 (194), pp. 33-50.

Victorri, B. & C. Fuchs, (1996) *La polysémie – construction dynamique du sens*, Hermès.

## **Sémantique constructiviste et locutions métaphoriques**

Jun-ya WATANABE (Université de Tokyo)

La sémantique constructiviste est un nouveau cadre de la sémantique qui a été conçu dans le courant de la linguistique énonciative et qui s'oppose aux sémantiques référentialiste et cognitiviste (cf. Jalenques 2009 et Péroz 2010). Alors que ces dernières considèrent le sens en se basant sur les (caractéristiques des) référents dans le monde extérieur, celle-là appréhende les expressions langagières comme traces des opérations par l'énonciateur et conçoit la construction de leur sens dans l'énoncé à travers l'élucidation de ces opérations et celle des agencements des formes.

Dans cet exposé, nous constatons d'abord les avantages de la sémantique constructiviste pour les recherches des monèmes grammaticaux ou fonctionnels. Nous discutons ensuite sur l'application de cette approche aux monèmes lexicaux (cf. Franckel et Lebaud 1992), surtout en prenant l'exemple du substantif *créneau*. Voici ses quelques emplois principaux, admis dans des dictionnaires et des études antérieurs (Picoche 1995, Lehmann et Martin-Berthet 1998) :

**A.** Ouverture pratiquée dans un mur.

(1) Les **créneaux** du château fort permettaient à ses défenseurs de tirer sur l'ennemi en restant à l'abri.

**B.** Intervalle entre deux véhicules.

(2) Je fais un **créneau** pour garer ma voiture.

C. Espace temporel disponible entre deux autres qui sont occupés.

(3) trouver un **créneau** dans son emploi du temps

D. Segment de marché où la concurrence est réduite.

(4) Cet industriel a trouvé un bon **créneau**, ce qui lui permet d'exporter.

En analysant les exemples, nous formulons l'hypothèse selon laquelle **créneau correspond à un espace spatial ou temporel qui est ouvert pour permettre une certaine action.**

D'autre part, nous signalerons que les locutions métaphoriques, qui se basent sur le lien qui s'établit historiquement et culturellement, peuvent faire obstacles à la sémantique constructiviste. Pour l'unité lexicale *créneau*, il s'agit d'une locution *monter au créneau*, qui refuse d'être expliquée directement par notre hypothèse générale. Il est indispensable de tenir en compte une interprétation relativement stable mais concrète (une « saisie plénière » selon le terme de Picoche 1995) du nomème en question pour comprendre le sens de la locution : en l'occurrence, l'emploi A ci-dessus.

Nous proposerons enfin une conception alternative pour schématiser également la genèse de sens dans les cas de locutions.

### **Bibliographie sommaire**

Franckel, J.-J. (1988) : *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz.

Franckel, J.-J. et D. Lebaud (1990) : *Les figures du sujet*, Ophrys.

Franckel, J.-J. et D. Lebaud (1992) : « Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire », *La théorie d'Antoine Culioli*, Ophrys, pp.89-106.

Jalenques, P. (2009) : « La synonymie en question dans le cadre d'une sémantique constructiviste », *Pratiques*, 141/142, pp.39-64.

Lehmann, A. et Fr. Martin-Berthet (1998) : *Introduction à la lexicologie*, Dunod.

Péroz, P. (2010) : « Régularité des opérations linguistiques dans la construction du sens », *Travaux de linguistique*, 61, pp.97-114.

Picoche, J. (1989 / 1995) : *Structure sémantique du lexique français*, Nathan.

Watanabe, J. et D. Lebaud (2017) : « Francegono *sujet oyobi taiousuru nihongono kenkyuu* », S. Aoki (éd.) *Francegogakuno saizensen*, 5, Hitsuji, pp.1-29.

## ***Falloir et la polysémie***

Junji KAWAGUCHI (Université Keio)

*Devoir et pouvoir* sont souvent considérés comme paradigmatiques des verbes dits modaux, et *falloir*, parfois exclu de l'étroit groupe d'auxiliaires de mode ou de modalité, s'est retrouvé parent pauvre avec leurs capacités d'expression censées suffisamment couvertes par les concepts de déontique et d'épistémique.

Depuis le 19<sup>e</sup> siècle il y a eu des travaux sur *falloir* (notamment Kjellman (1913) ainsi que sur

différents verbes qui partagent avec lui un certain nombre d’acceptions tels que lat. *opus est* ‘affaire – être’ (il faut) (Moussy (2010)), anc.fr. *estouvoir* ‘*est-op*-suffixe verbal’ « il faut » (Rickard (1970)), all. *brauchen* ‘utiliser’ « il faut » (Lenz (1996)), fr. *besoin* ← *be-soin*, etc. (cf. aussi anc.fr. *mestier*, *covenir*, voir sur tout ceci *FEW* sans oublier anc.provençal *caler* « chaloir »). On pose souvent le sens de « manque » qu’exprimait le lat. *fallere* comme source directe de la dérivation sémantique qui aboutirait au sens de « nécessité » (Herslund (2003)) sans s’occuper d’examiner de plus près la filiation sémantique, ce qui laisse échapper l’élément crucial dans l’évolution sémantique qu’est la négation, et empêche de préciser les propriétés sémantiques du verbe actuel.

J’examinerai une autre hypothèse en faisant la part belle à la diachronie, en postulant la complémentation (cf. Benveniste (1975)) pour construire le sens de *falloir* en relation avec la négation (cf. all. *brauchen*; pour la négation, cf. Culioli (2020)), de sorte que l’idée de « nécessité » ne serait qu’une des résultantes issues d’opérations sur la complémentarité de type externe (hétéro-complémentarité) qui le distingue de *devoir* basé sur l’auto-complémentarité.

A travers cet essai d’investigation j’aimerais évoquer les points suivants :

- (i) que la polysémie est une réalité au niveau référentiel (auquel se situent Haßler et Mai (2020) pour *il faut*, cf. Barbet (2015) pour *devoir*) mais pas nécessairement à des étapes antérieures d’opérations ;
- (ii) les concepts de déontique et d’épistémique sont insuffisants pour décrire le fonctionnement de divers marqueurs modaux dont *falloir* ;
- (iii) que si les langues offrent diverses unités lexicales pour parler de nécessité et que ces unités sont nécessairement différentes les unes des autres à bien des égards, il reste qu’on observe certaines tendances, bien entendu aucunement universelles mais récurrentes dans le temps et dans l’espace, qui rendent inopérante l’idée d’ériger les unités lexicales en éléments uniques exclusives de tout parallélisme, toute synonymie;
- (iv) la théorie de la grammaticalisation a un certain nombre de défauts que je signalerai en chemin (Bybee et al.(1994) entre autres), pour réévaluer la pratique traditionnelle de la linguistique historique (Auroux (1994), Hoenigswald (1992)).

## [Références]

- Auroux, S. (1994) L’hypothèse de l’histoire et la sous-détermination grammaticale, *Langages* 114.
- Barbet, C. (2015) Les verbes modaux sont-ils polysémiques ? Données d’eye tracking en lecture, *Syntaxe et sémantique* 16.
- Benveniste, E. (1975) *Noms d’agent et noms d’action en indo-européen*, Paris, Maisonneuve.
- Bybee, J. et al. (1994) *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago, Univ. of Chicago Presss.
- Culioli, A. (2020) *Pour une linguistique de l’énonciation*, Tome IV, *Tours et détours*, 2<sup>e</sup> éd. Corrigée, Paris, Lambert-Lucas.
- Haßler, G. et U. Mai (2020) Modes et modalités en français, in Haßler, G. et S. Mutet (éds.) *Manuel des Modes et Modalité*, Berlin, De Gruyter.
- Herslund, M. (2003) *Faillir et falloir*: La création d’opérateurs modaux, in Birkelund, M. et al. (éds.) *Aspects de*

*la modalité*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

Hoenigswald, H. (1992) Semantic Change and 'Regularity': A Legacy of the Past, in Kellermann, G. and M. Morrissey (eds) *Diachrony within Synchrony*, Frankfurt-am-Main: Peter Lang

Kjellman, H. (1913) *La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle en français des origines au XVe siècle*, Thèse présentée à la faculté des lettres d'Upsal.

Lenz, B. (1996) Wie *brauchen* ins deutsche Modalverb-System geriet und welche Rolle es darin spielt, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 118.

Moussy, Cl. (2010) *Synonymie et antonymie en latin*, Paris, L'Harmattan.

Rickard, P. (1970) (Il) estuet, (il) convient, (il) faut and their constructions in Old and Middle French, *The French Language. Studies presented to Lewis Charles Harmer*, T.G.S. Combe & P. Rickard (éd.), Londres, Harrap.

Saussure, L. de (2014) Verbes modaux et enrichissement pragmatique, *Langages* 193.